

# CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DE T1 PRÉSENTATION

15 mai 2025

## Énoncés prospectifs, informations financières prospectives et perspectives

Dans cette présentation, les termes « Société », « AtkinsRéalis », « nous » et « notre » désignent, selon le contexte, le Groupe AtkinsRéalis inc. et la totalité ou certains de ses partenariats, filiales ou entreprises associées.

Les énoncés contenus dans cette présentation faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation inclut des énoncés reliés aux résultats économiques et à la situation financière future de la Société. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, et les pertes futurs, les provisions relatives aux demandes d'indemnisation et les révisions des prévisions de coûts spécifiques au projet ou au contrat, et les projets à venir et les possibilités d'importants contrats futurs, notamment dans le secteur Énergie nucléaire; ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Cette présentation fournit également, sur les diapositives 11, 12, 17 et 22, les perspectives de la Société concernant les attentes en matière de rendement de la Société en ce qui concerne certains paramètres et certaines mesures de nature financière.

Les énoncés prospectifs formulés dans cette présentation sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 14 mai 2025. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2024 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats ») déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et disponibles sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) et sur le site Internet de la Société au [www.atkinsrealis.com](http://www.atkinsrealis.com), sous la rubrique « Investisseurs ». Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2024 de la Société (en particulier dans la rubrique « Risques et incertitudes ») et tels qu'ils peuvent être mis à jour de temps à autre dans le rapport de gestion trimestriel intermédiaire de 2025 de la Société et ne sont pas exhaustifs. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente présentation reflètent les attentes de la Société en date de cette dernière et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

## Mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, total des mesures sectorielles et informations non financières

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité (« IFRS »). Cependant, les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières suivantes sont utilisés par la Société dans le présent communiqué de presse : la croissance (contraction) interne des produits, le RAIIA, le RAIIA ajusté, le RAIIA sectoriel ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, le RPA dilué ajusté, le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets, les produits sectoriels nets, le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté, et la dette nette avec recours et avec recours limité, ainsi que certaines mesures pour divers secteurs à présenter qui sont regroupés ensemble, tels que les produits, le RAII sectoriel ajusté et le carnet de commandes pour les divers secteurs de Services d'ingénierie Régions et les divers secteurs qui composent la branche d'activité AtkinsRéalis Services. Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ces mesures financières supplémentaires, ce total des mesures sectorielles et ces informations non financières sont expliqués plus en détail dans les sections 4, 6 et 9 du Rapport de gestion de la Société pour le premier trimestre de 2025, lesquelles sont incorporées par référence dans cette présentation, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) et sur le site Internet de la Société à l'adresse [www.atkinsrealis.com](http://www.atkinsrealis.com), sous la rubrique « Investisseurs » incluant les réconciliations de ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS à la mesure IFRS la plus comparable dans les sections 4, 6 et 9 (lesquelles sont incorporées par référence dans cette présentation). Les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles ou les informations non financières n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que certaines mesures financières supplémentaires, un total des mesures sectorielles et certaines informations non financières, permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures, ces ratios et ces informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérés séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines mesures financières et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et autres informations non financières sont présentés séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

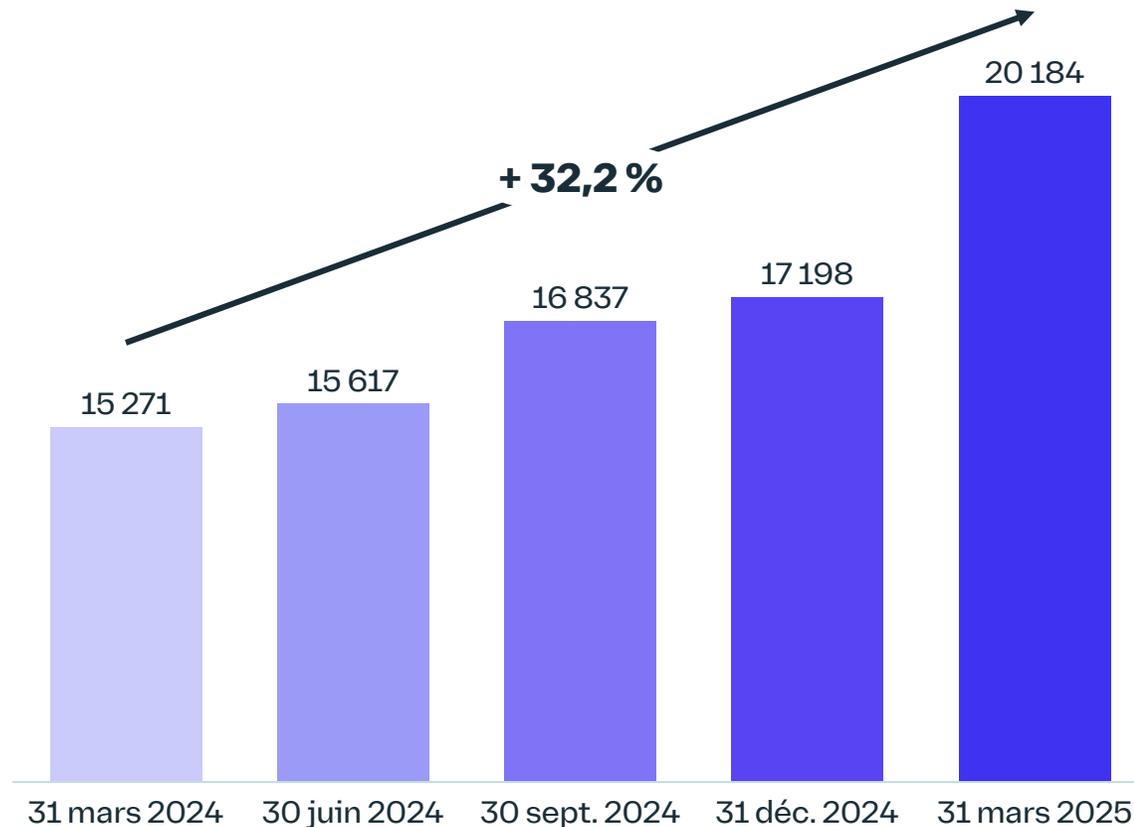
# Faits saillants du premier trimestre

- Forte croissance interne des produits
  - Les produits d'AtkinsRéalis Services ont affiché une hausse de 15 %<sup>1,2</sup> (10 % en croissance interne des produits<sup>3</sup>)
- Forte augmentation du RAIIA ajusté provenant de SP&GP et du RPA
- Carnet de commandes record
  - Les secteurs Services d'ingénierie Régions, Énergie nucléaire et Linxon ont atteint de nouveaux sommets
- Un bilan solide soutenu par les flux de trésorerie nets positifs provenant des activités d'exploitation
  - Ratio d'endettement à l'extrémité inférieure de la fourchette cible à long terme de la Société
- Annonce de la vente de la participation de la Société dans l'Autoroute 407 ETR et de l'acquisition d'une participation majoritaire dans David Evans Enterprises, Inc.

<sup>1</sup>Les écarts déclarés sont comparés à ceux du premier trimestre de 2024. <sup>2</sup>Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. <sup>3</sup>La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS.

# Carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services<sup>1</sup>

En M\$



<sup>1</sup>Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.

## Exemples d'octrois en T1

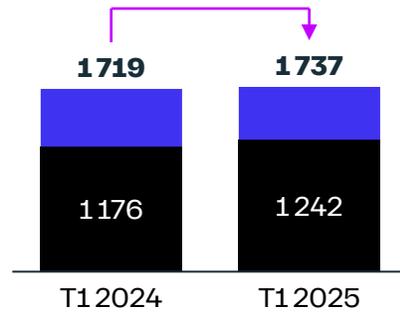
- Contrat de remise à neuf de quatre réacteurs CANDU<sup>MD</sup> à la centrale nucléaire de Pickering en Ontario
- Contrat de remise à neuf de l'unité 1 du réacteur CANDU à la centrale nucléaire de Cernavoda en Roumanie
- Accord de partenariat pour la réalisation du nouveau Centre de mobilité d'East Harbour
- Services de soutien à la planification de projet et à la gestion de la construction pour tous les projets d'aérodrome de l'aéroport international de San Francisco, États-Unis.
- Partenaire d'intégration des systèmes ferroviaires pour la fourniture de capacités fondamentale à l'équipe de gestion intégrée du programme numérique pour la East Coast au Royaume-Uni.
- Assistance à la conception et services multidisciplinaires pour appuyer la première phase du projet de développement des Nouveaux Territoires du Nord – le nœud de développement de San Tin/Lok Ma Chau à Hong Kong

# Services d'ingénierie Régions

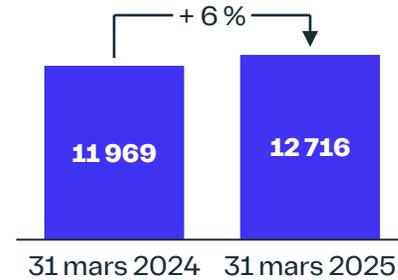
## Produits<sup>1</sup> (M\$)

■ Produits nets<sup>1</sup>

Contraction interne des produits<sup>2</sup> (4)%



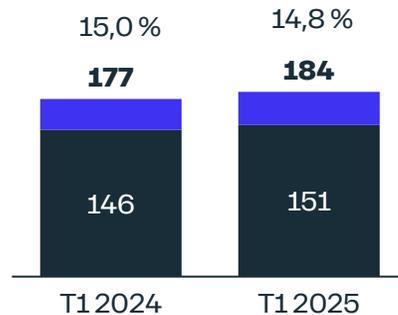
## Carnet de commandes<sup>1</sup> (M\$)



## RAIIA sectoriel ajusté<sup>3</sup> (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)<sup>2</sup>

■ RAII sectoriel ajusté<sup>1</sup>



<sup>1</sup>Les produits, les produits nets, le RAII sectoriel ajusté et le carnet de commandes pour Services d'ingénierie Régions représentent un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. <sup>2</sup>La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets des Services d'ingénierie Régions sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. <sup>3</sup>Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.



# Canada

## Faits saillants et contrats clés remportés en T1

Croissance continue du carnet de commandes dans le marché des transports, en particulier dans le secteur ferroviaire, et dans le marché de l'énergie et énergie renouvelable

Diminution des produits attribuable à la fin du contrat d'un grand projet achevé au deuxième trimestre de 2024, qui présentait un pourcentage élevé de coûts recouvrables; les activités restantes maintiennent de bonnes performances, comme en témoigne l'augmentation des produits nets

Initiatives d'amélioration de la marge entamées en vue d'une amélioration par rapport à l'année précédente

Accroissement des occasions liées aux investissements à long terme des clients dans le marché de l'énergie et énergie renouvelable, en particulier dans l'hydroélectricité et le transport et la distribution d'électricité

AtkinsRéalis Canada inc. figure parmi les meilleurs employeurs de Montréal pour l'année 2025

Contrats clés remportés: Développement du projet de train à grande vitesse Alto entre Toronto et Québec (dans le cadre du consortium Cadence); Centre de mobilité d'East Harbour



Représentation du Centre de mobilité d'East Harbour, Toronto

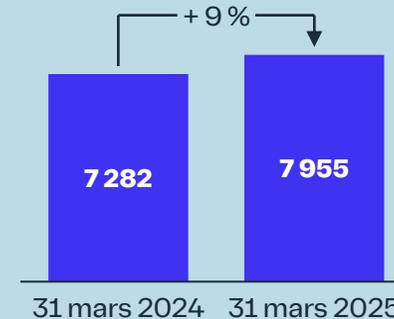
## Produits (M\$)

■ Produits nets

Contraction interne des produits<sup>1</sup> (14)%



## Carnet de commandes (M\$)



## RAIIA sectoriel ajusté<sup>2</sup> (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)<sup>1</sup>

■ RAII sectoriel ajusté



<sup>1</sup>La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur Canada sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

# RUI

## Faits saillants et contrats clés remportés en T1

Les marchés finaux de la défense et de l'énergie et énergie renouvelable demeurent robustes, offrant une forte dynamique de croissance

À l'entrée du nouveau cycle de financement sur le marché de l'eau (AMP8), on est bien placés pour profiter de notre position actuelle auprès des grandes entreprises du secteur de l'eau et pour tirer parti de nos capacités en place en vue d'un succès durable

Le marché des transports continue de bénéficier d'une demande solide, stimulée par les programmes d'investissement dans l'aviation et la signalisation ferroviaire

Forte amélioration de la marge d'exploitation, principalement attribuable au programme d'amélioration des marges et à l'exécution efficace des projets

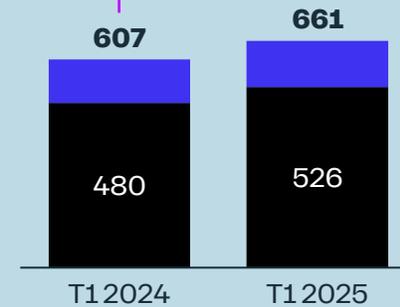
Contrats clés remportés: Plusieurs contrats octroyés par Network Rail pour assurer un soutien à la conception (Northern Powerhouse Rail et mise à niveau de la route Transpennine) et diriger le programme Property Digital; soutien technique environnemental à National Highways



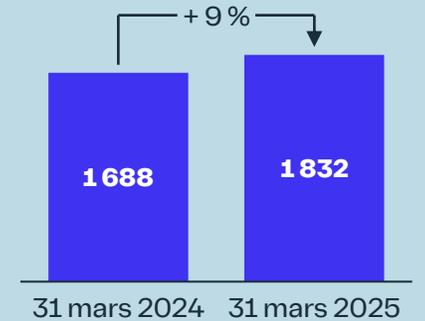
## Produits (M\$)

■ Produits nets

Croissance interne des produits<sup>1</sup> +3%



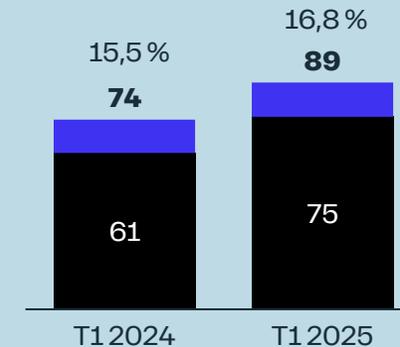
## Carnet de commandes (M\$)



## RAIIA sectoriel ajusté<sup>2</sup> (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)<sup>1</sup>

■ RAII sectoriel ajusté



<sup>1</sup>La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur RUI sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

## Faits saillants et contrats clés remportés en T1

Forte croissance des activités aux États-Unis, soutenue par les marchés des transports, de l'infrastructure et du secteur industriel, partiellement contrebalancée par une baisse du volume sur le marché des minéraux et métaux à l'extérieur des États-Unis

Nouveau record pour le carnet de commandes des Services d'ingénierie aux États-Unis

Perturbations et retards mineurs attribuables à l'environnement macroéconomique actuel, mais compensés par la solidité des relations avec la clientèle et une exposition relativement limitée aux organismes fédéraux

Progression dans l'intégration de David Evans et détermination des occasions de produits

Certification Great Place to Work® aux États-Unis, avec une note de près de 30 % supérieure à la moyenne du secteur

Contrats clés remportés: Contrat pour l'amélioration, le renforcement et la consolidation du réseau électrique de Porto Rico; contrat pour la surveillance du projet d'autoroute 275 en Floride; contrats importants avec le département des Transports de la Caroline du Nord et la North Texas Tolls Authority



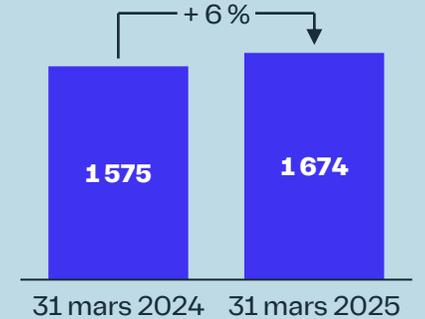
## Produits (M\$)

■ Produits nets

Contraction interne (1) %  
des produits<sup>1</sup>



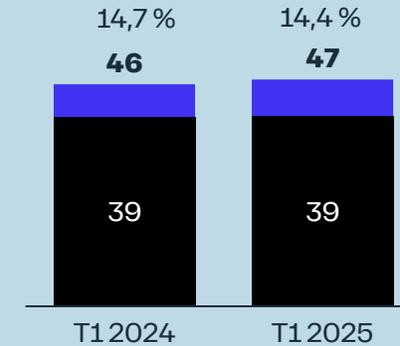
## Carnet de commandes (M\$)



## RAIIA sectoriel ajusté<sup>2</sup> (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)<sup>1</sup>

■ RAII sectoriel ajusté



<sup>1</sup>La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur EUAL sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

# AMOA

## Faits saillants et contrats clés remportés en T1

Baisse des produits et du carnet de commandes, principalement attribuable à un grand projet dont la phase 1 a été achevée à la fin de 2024 et à un volume plus faible au Moyen-Orient

Diminution de la marge du RAIIA sectoriel ajusté, principalement attribuable aux investissements dans la croissance à long terme en Asie et en Australie

Accroissement des projets potentiels à l'échelle de la région AMOA dans les marchés des transports, de l'eau, et des bâtiments et lieux, ainsi que dans la défense

- › Demande particulièrement soutenue à Hong Kong, en lien avec le développement de la Northern Metropolis

Contrats clés remportés: Nomination par Dubai General Properties comme architecte principal et consultant en ingénierie pour le projet visionnaire Corinthia Dubai; contrat d'assistance à la conception et de services multidisciplinaires pour appuyer la première phase du projet de développement des Nouveaux Territoires du Nord – le nœud de développement de San Tin/Lok Ma Chau à Hong Kong



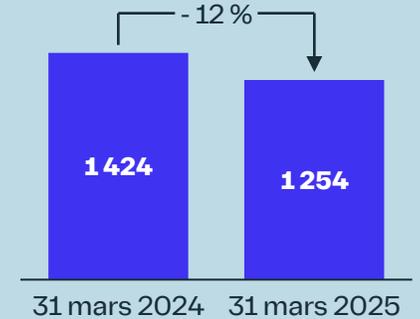
## Produits (M\$)

■ Produits nets

Contraction interne (9) %  
des produits<sup>1</sup>



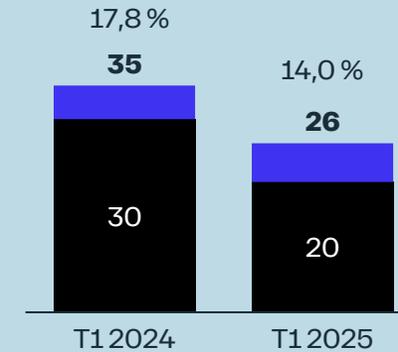
## Carnet de commandes (M\$)



## RAIIA sectoriel ajusté<sup>2</sup> (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)<sup>1</sup>

■ RAII sectoriel ajusté



<sup>1</sup>La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur AMOA sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

# Énergie nucléaire

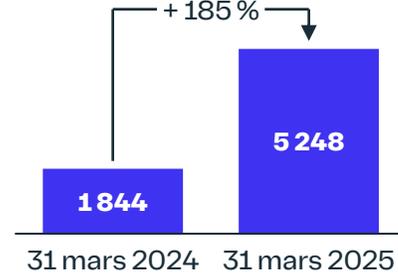
## Produits (M\$)

■ Produits nets

Croissance interne  
des produits<sup>1</sup> +77%

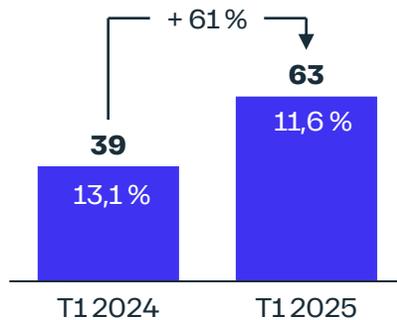


## Carnet de commandes (M\$)



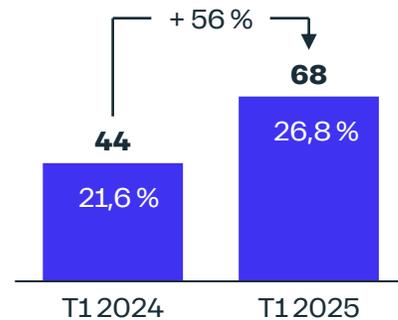
## RAII sectoriel ajusté (M\$)

(% des produits sectoriels)



## RAIIA sectoriel ajusté<sup>2</sup> (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté  
sur les produits sectoriels nets (%)<sup>1</sup>



<sup>1</sup>La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.



# Énergie nucléaire – faits saillants et contrats clés remportés en T1

## CANDU

La campagne Les Canadiens pour CANDU continue de gagner du soutien

La phase 2 de la remise à neuf du réacteur de Cernavoda (Roumanie) et la phase 1 de la centrale nucléaire de Pickering (Canada) figurent dans le carnet de commandes

Le gouvernement du Canada fournira un financement pouvant atteindre 304 M\$ pour soutenir le développement de la technologie CANDU de prochaine génération

Renforcement de la chaîne d'approvisionnement locale: conclusion d'ententes de fournisseurs privilégiés avec huit entreprises au Canada, pour plus de 700 M\$ de commandes en 2024 et près de 500 M\$ depuis le début de l'année

Les soumissions et les discussions se poursuivent pour plusieurs grands nouveaux projets nucléaires au Canada



Pickering, Canada

## Services

Le soutien aux nouvelles constructions (Hinkley Point C, Sizewell C) et les services de mise hors service (Sellafield) continuent de stimuler la croissance dans la région du Royaume-Uni

Étape franchie avec succès dans le secteur de la robotique à Sellafield, avec l'essai de téléguidage d'un robot qui a démontré la possibilité d'accéder virtuellement au site et de renforcer la sûreté et la sécurité dans les centrales nucléaires.

Le secteur Énergie nucléaire des États-Unis a constitué StAR, une coentreprise avec Strata-G, pour soutenir diverses missions auprès du département de l'Énergie des États-Unis

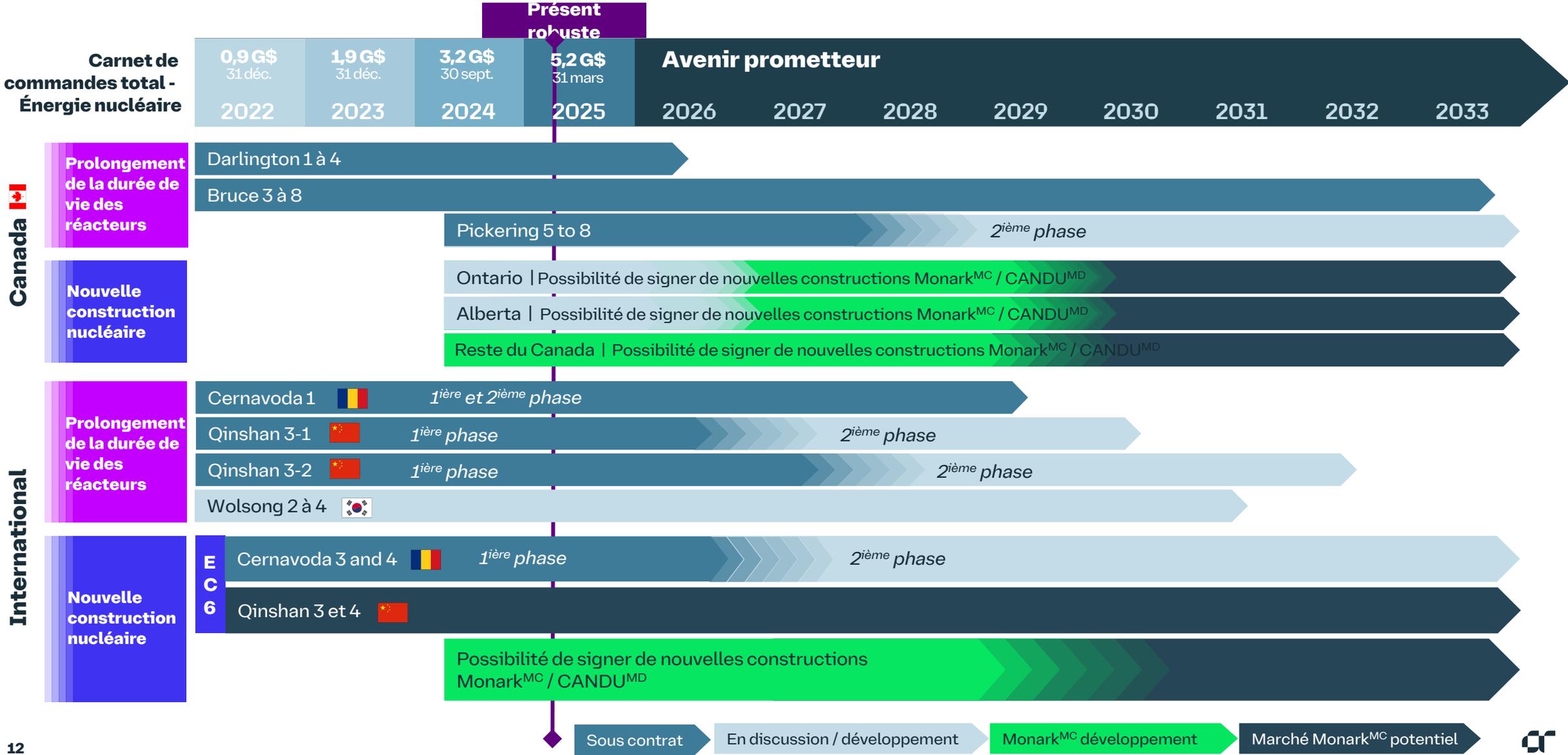


Représentation de Sizewell C, Royaume-Uni

Compte tenu des nouveaux contrats récemment remportés et de la forte croissance du carnet de commandes, l'objectif de produits annuels du secteur Énergie nucléaire est révisé à la hausse pour être porté à une fourchette de 2,2 G\$ à 2,5 G\$<sup>1</sup> d'ici 2027

<sup>1</sup>Objectif financier initial compris entre 1,8 G\$ et 2,0 G\$ selon l'annonce faite à la Journée des investisseurs de juin 2024. En référence au communiqué de presse de la Société daté du 13 juin 2024.

# CANDU<sup>MD</sup> génère des produits aujourd'hui et dans le futur

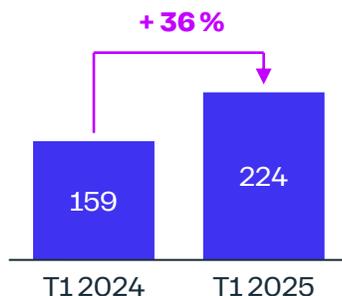


# Linxon, Projets CMPF & Capital

## Linxon

### Produits (M\$)

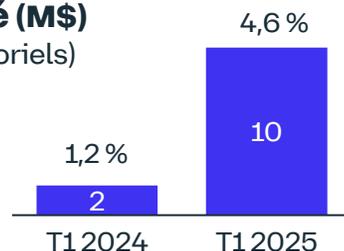
Croissance interne des produits<sup>1</sup>



### RAII

#### sectoriel ajusté (M\$)

(% des produits sectoriels)



## Projets CMPF

### RAII

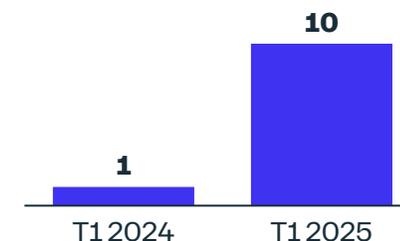
#### sectoriel ajusté (M\$)



## Capital

### RAII

#### sectoriel ajusté (M\$)



- Hausse du carnet de commandes de 52 % pour s'établir à 2,2 G\$ depuis la fin du T1 2024
- Renforcement substantiel du rendement opérationnel
- La demande de services de transport et de distribution demeure forte

- Ouverture de la ligne Trillium le 6 janvier 2025 et fonctionne bien
- La mise en service et les essais du projet Eglinton en Ontario progressent correctement
- Poursuite active des réclamations recevables
- Diminution du carnet de commandes de 33 % depuis la fin du T1 2024, principalement composé du projet REM

- Autoroute 407 ETR :
  - Aucun dividende reçu au T1 2025 et au T1 2024
  - Augmentation du kilométrage des véhicules de 2 % par rapport au T1 2024<sup>2</sup>
- Conventions visant la vente de notre participation dans l'Autoroute 407 ETR signées le 13 mars 2025<sup>3</sup>
- Autres actifs continuent de bien performer

<sup>1</sup>La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. <sup>2</sup>Information sur le kilométrage parcouru des véhicules issue du communiqué de presse concernant 407 International inc en date du 24 avril 2025. <sup>3</sup>En référence au communiqué de presse de la Société daté du 13 mars 2025.

# PERFORMANCE FINANCIÈRE



# Principales données financières du T1

| en M\$, sauf indication contraire   | T1 2025 | T1 2024 | Variation |
|---|---------|---------|-----------|
| <b>Produits</b>   |         |         |           |
| SP&GP   | 2 532   | 2 258   | 12 %      |
| Capital   | 14      | 7       | 100 %     |
| <b>Produits totaux</b>  | 2 546   | 2 264   | 12 %      |
| <b>RAII sectoriel ajusté - Total</b>  | 219     | 175     | 25 %      |
| Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs - provenant de SP&GP | (38)    | (40)    | (5) %     |
| Coûts de restructuration et de transformation                               | (29)    | (5)     | 480 %     |
| Charges financières nettes  | (38)    | (38)    | 0 %       |
| <b>Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis</b>             | 69      | 46      | 50 %      |
| <b>RPA dilué (\$)</b>   | 0,39    | 0,26    | 50 %      |
| <b>RPA dilué ajusté provenant de SP&amp;GP<sup>1</sup> (\$)</b>             | 0,57    | 0,42    | 36 %      |
| <b>Carnet de commandes</b>  |         |         |           |
| AtkinsRéalis Services <sup>2</sup>  | 20 184  | 15 271  | 32 %      |
| Capital   | 23      | 25      | (8) %     |
| Projets CMPF  | 200     | 299     | (33) %    |
| <b>Carnet de commandes total au 31 mars</b>                                 | 20 407  | 15 594  | 31 %      |

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

<sup>1</sup>Le RPA dilué ajusté provenant de SP&GP est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 5 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services est un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.

# Flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup>

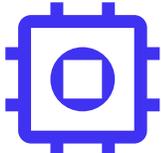
| en M\$  | T1 2025     | T1 2024      |
|---|-------------|--------------|
| RAII sectoriel ajusté <sup>2</sup> d'AtkinsRéalis Services  | 224         | 187          |
| <b>RAIIA sectoriel ajusté<sup>1</sup> d'AtkinsRéalis Services</b>   | <b>263</b>  | <b>223</b>   |
| Variation du fonds de roulement et autres éléments provenant d'AtkinsRéalis Services  | (35)        | 48           |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation – AtkinsRéalis Services<sup>3</sup></b>   | <b>228</b>  | <b>271</b>   |
| Impôts sur le résultat payés  | (9)         | (11)         |
| Intérêts payés (provenant de SP&GP)   | (25)        | (26)         |
| Coûts corporatifs et autres coûts payés <sup>4</sup>  | (123)       | (91)         |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation – Capital<sup>3</sup></b>  | <b>1</b>    | <b>(5)</b>   |
|   | <b>73</b>   | <b>137</b>   |
| <b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation – Projets CMPF<sup>3</sup></b>   | <b>(34)</b> | <b>(101)</b> |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>   | <b>39</b>   | <b>37</b>    |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et entrées d'immobilisations incorporelles (inclus les coûts de développement du CANDU MONARK <sup>MC</sup> ) | (31)        | (25)         |
| Paiement d'obligations locatives  | (22)        | (22)         |
| <b>Flux de trésorerie disponibles (affectés)<sup>1</sup></b>  | <b>(14)</b> | <b>(11)</b>  |

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

<sup>1</sup>Les flux de trésorerie disponibles (affectés) et le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 4 et 9 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS. <sup>2</sup>Le RAII sectoriel ajusté d'AtkinsRéalis Services est un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. <sup>3</sup>Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité secteur est une mesure financière supplémentaire. Consultez la note de fin de document 3 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure supplémentaire. <sup>4</sup>Inclus des coûts corporatifs, des ajustements corporatifs provenant de SP&GP et des dépenses de restructuration.

# Perspectives 2025 révisées

## Piliers de la croissance



### Services d'ingénierie Régions<sup>1</sup>

**7 % à 9 %**

Devrait être davantage pondérée au deuxième semestre de 2025

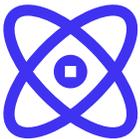
Croissance interne des produits<sup>2</sup>

2024 par rapport à 2023 : 8,4 %

**16 % à 17 %**

Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets<sup>2</sup>

2024 : 15,9 %



### Énergie nucléaire

**1,9 G\$ à 2,0 G\$**

Précédent : 1,6 G\$ à 1,7 G\$

Produits

2024 : 1,5 G\$

**11 % à 13 %**

Précédent : 12 % à 14 %

Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels

2024 : 12,4 %

## Autres mesures

**Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs**

**120 M\$ à 130 M\$**

Provenant de SP&GP

2024 : 155 M\$

**~30 M\$**

Provenant de Capital

2024 : 28 M\$

**Acquisition d'immobilisations corporelles et entrées d'immobilisations**

**150 M\$ à 200 M\$**

2024 : 160 M\$

**Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises**

**~85 M\$**

2024 : 81 M\$

**Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation**  
**Plus que 300 M\$**

Devrait être davantage pondérée au deuxième semestre de 2025

2024 : 526 M\$

<sup>1</sup>Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. <sup>2</sup>La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets des Services d'ingénierie Régions sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS.

# CONCLUSION



# Conclusion

- Nous avons eu un solide début d'année
- Les conditions générales du marché demeurent solides pour le secteur Services d'ingénierie et les nouveaux contrats du secteur Énergie nucléaire, alors que les besoins liés à la transition énergétique et au développement d'infrastructures figurent parmi les priorités des organismes publics du monde entier
- Notre objectif est simple : Offrir l'excellence et stimuler la croissance
- Nous disposons d'un solide bilan et d'un cadre rigoureux d'allocation du capital qui nous permettront de réaliser notre croissance de manière organique et inorganique.

# QUESTIONS ET RÉPONSES



# ANNEXES



# Objectifs financiers 2025-2027<sup>1</sup> établis en 2024, révisés le 15 mai 2025<sup>2</sup>

## Objectifs 2025 - 2027

### Services d'ingénierie Régions<sup>3</sup>

Croissance interne des produits<sup>4</sup> TCAC 2025 - 2027

> 8 %

Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets<sup>4</sup> d'ici 2027

Entre 17 % et 18 %

### Énergie nucléaire

Produits annuels d'ici 2027

Entre 2,2 G\$ et 2,5 G\$  
Précédent: Entre 1,8 G\$ et 2,0 G\$

Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels

Entre 12 % et 14 %

**Ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté<sup>4</sup>**

Entre 1,0 et 2,0

**Ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté<sup>4</sup>**

Entre ~ 80 % et 90 %

<sup>1</sup>Se référer au communiqué de presse de la Société daté du 13 juin 2024 pour obtenir des détails sur les limites et les hypothèses sous-jacentes à ces objectifs financiers. <sup>2</sup>L'objectif financier des produits annuels d'ici 2027 pour Énergie Nucléaire a été mis à jour avec les résultats du T1 2025. Se référer au communiqué de presse de la Société daté du 15 mai 2025. <sup>3</sup>Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 23 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. <sup>4</sup>La croissance interne des produits, le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie Régions, les flux de trésorerie disponibles (affectés) sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis et la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1, 2, 10 et 6 sur la diapositive 23 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS.

(Veuillez également vous référer à la mise en garde sur les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières à la diapositive 2 de cette présentation.)

1. Le ratio de croissance interne des produits (contraction) est un ratio non conforme aux normes IFRS qui compare les produits internes, qui sont eux-mêmes une mesure financière non conforme aux normes IFRS, entre deux périodes et qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
2. Le ratio RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets est un ratio non conforme aux normes IFRS, qui est fondé sur le RAIIA sectoriel ajusté et les produits sectoriels nets, qui sont tous deux des mesures financières non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
3. Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité/secteur sont une mesure financière supplémentaire. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure financière supplémentaire sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
4. Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
5. Le résultat dilué par action ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS fondé sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant des activités poursuivies, lui-même une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
6. Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, fondé sur la dette nette avec recours et avec recours limité à la fin d'une période donnée et sur le RAIIA ajusté des douze derniers mois correspondants, qui sont tous deux des mesures financières non conformes aux normes IFRS, et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
7. La dette nette avec recours et avec recours limité est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris un rapprochement de cette mesure financière non conforme aux IFRS avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 6 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
8. Le RAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
9. Les flux de trésorerie disponibles (affectés) sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 6 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
10. Le ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis est un ratio non conforme aux normes IFRS, fondé sur les flux de trésorerie disponibles et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, deux mesures financières non conformes aux normes IFRS, et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.
11. Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le « Règlement 52-112 ») définit le « total des mesures sectorielles » comme étant toute mesure financière présentée par un émetteur qui est un sous-total ou le total d'au moins deux secteurs à présenter d'une entité, n'est pas une composante d'un poste des états financiers de base de l'entité, est présentée dans les notes aux états financiers de l'entité et n'est pas présentée dans les états financiers de base de l'entité. Les produits, le carnet de commandes et le RAII sectoriel ajusté pour Services d'ingénierie Régions et AtkinsRéalis Services correspondent au total des mesures sectorielles, comme définies dans le Règlement 52-112. De plus amples détails, y compris les calculs et les rapprochements avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du premier trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com). Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.